



Ajout au CCTP au 19/11/2019

Clause d'autorisation expresse pour le recueil de vos données de consommations

Conformément aux articles L.111-73 et suivants et L.111-77 et suivants du code de l'énergie, les candidats sont autorisés à recueillir les données de consommations auprès des gestionnaires de réseaux.

Les relevés de consommation des 3 dernières années et la référence RAE du site sont disponibles sur demande auprès de :

Mme CHAZELAS Isabelle

Service Economique

Tel : 04 73 70 23 55

Email : comptabilite@ehpadculhat.fr

Du lundi au vendredi de 9h à 17h.